



le tambourin

Le journal municipal d'Aramon • numéro 109 • Avril 2019



ACTUALITÉS

09

La Halle des Sports
rouvre ses portes

VILLAGE EN IMAGES

07

Carnaval au Centre de Loisirs

DOSSIER

12

La Maison en Partage d'Aramon



12

⋮

■ La Maison en Partage d'Aramon, un projet mené en commun avec le groupe immobilier Arcade, devrait ouvrir ses portes en septembre 2019



07

⋮

■ Carnaval et journée portes ouvertes ont fait bon ménage au Centre de Loisirs le 5 mars dernier !

Suivez l'actualité de la commune sur aramon.fr
et sur les réseaux sociaux !



Directeur de publication : Michel Pronesti, maire d'Aramon **Responsable d'édition** : Serge Gramond, délégué à la communication
Rédaction et maquette : Émilie Julié **Service communication** : Hôtel de ville, 30390 Aramon - communication@aramon.fr 04 66 57 37 51
Photos : E. Julie, F. Malot, G. Verdier, M. Martin, les associations aramonaises, freepik.com - **Impression** : Mc Caractère **Tirage** : 2250 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées **Mairie d'Aramon** : 04 66 57 38 00



4/5 L'ÉDITO DU MAIRE

6/7 LE VILLAGE EN IMAGES

- Plus de débat pour plus de démocratie
- Journée du souvenir pour les victimes de la guerre d'Algérie
- Nouvelle prouesse pour Alexandre Poggioli
- Spiderman et la Reine des Neiges se sont invités au Centre de Loisirs

8/10 ACTUALITÉS

- La commune continue les travaux pour améliorer votre cadre de vie
- La fibre optique, c'est pour bientôt à Aramon
- La Halle des Sports a rouvert ses portes !
- Peut-on brûler des déchets verts (végétaux) dans son jardin ?
- De Ferme en Ferme : découvrez les Ruchers de Grégory Funel !
- Journée portes ouvertes du réseau des Bibliothèques
- Témoignage : rentrée des classes et nostalgie par Elizabeth Trotabas

12/15 DOSSIER

LA MAISON EN PARTAGE D'ARAMON

ouverture prévue dans 6 mois !

VISITE VIRTUELLE

de la première partie du bâtiment du Planet

11 PORTRAIT D'HIER

Agathe Rosalie Mottet, Comtesse de Ribécourt et berceuse des Enfants de France



16

16/20 ASSOCIATIONS

- Épicerie Sociale : le changement de gestionnaire officiellement effectué
- Club des Aînés : le bureau renouvelé
- Chasse à l'oeuf avec les Amis du Château le 20 avril
- Les Chats Libres d'Aramon s'activent pour nos amis félins
- Etrier Aramounen : Randonnée, concours et ... dentiste !
- Aramon Judo Club : De beaux exploits sportifs et un loto réussi !
- Des stages dynamiques organisés par MaGym !
- Avril en Balade, concert et vide-grenier avec l'OCPA
- Si Aramon m'était conté ...

21 AGENDA

22 BLOC-NOTE / TRIBUNE LIBRE

23 PUBLICITÉS



17



Bonjour à toutes et à tous,



Dans la vie de la commune, le 1^{er} trimestre marque généralement l'heure du bilan comptable. Pour continuer à organiser des manifestations de qualité et soutenir les initiatives associatives, les comptes de la commune doivent être sains.

Toutefois, cet excédent diminue sans cesse d'année en année pour plusieurs raisons : la diminution des dotations de l'État, le transfert de certaines missions régaliennes aux communes, les dépenses nouvelles de fonctionnement obligatoires ...



Lors du Conseil Municipal le 20 mars dernier, les élus ont constaté à l'unanimité que les comptes de la commune sont sains. En effet, tous ont voté et approuvé les comptes administratifs, identiques aux comptes de gestion du Trésor Public. L'exemplarité des finances communales n'est possible qu'avec l'implication et le travail de qualité des élus d'une part et du personnel d'autre part. Je les remercie vivement pour cela.

Pour faire face à ces dépenses, certaines communes n'hésitent pas à recourir à l'augmentation des impôts locaux ou à la diminution des services publics.

A Aramon, nous tachons de faire autrement : nous travaillons à optimiser les ressources en recherchant et en obtenant le soutien de partenaires à travers des subventions, nous mettons aussi un point d'honneur à veiller sur la gestion de la masse salariale.

La gestion saine et rigoureuse permet, cette année encore, de faire apparaître un excédent de

En plus de 10 ans de mandat, ce sont plus de 25 millions d'euros qui ont été investis pour l'amélioration du cadre de vie, parfois avec l'aide d'emprunts,



...

■ M. le Maire et son adjoint aux travaux, Patrick Izquierdo en visite le 21 mars dernier sur le chantier de la Maison en Partage.

Ils ont ainsi pu constater la bonne l'avancé des travaux et découvrir des espaces redessinés qui deviendront des lieux de vie intergénérationnels et des logements adaptés aux besoins de la population.

sans jamais toucher aux portefeuilles des Aramonais.

Le Débat d'Orientations Budgétaires est aussi un événement marquant dans la vie d'une commune. Présenté et voté le 9 avril prochain, le DOB permet de définir les grandes orientations en matière d'investissement, de fiscalité, mais aussi en matière d'accompagnement aux associations avec le vote des subventions.

Les associations contribuent largement à la vie du village. C'est la raison pour laquelle elles sont pleinement impliquées dans le projet phare de notre municipalité : le bâtiment du Planet. Dans le dossier de ce mois-ci, vous découvrirez plus en détail où en sont les travaux de la seconde partie du bâtiment et



quels sont ses objectifs, ses points forts ... Ce projet ambitieux, mené en partenariat avec le groupe immobilier Arcade devrait être terminé pour la rentrée 2019.

Les travaux, qui perturbent de temps à autre la circulation seront ainsi terminés, comme ce sera bientôt le cas pour les travaux du quartier des Aires et d'une partie des Quais.

Le printemps arrive et avec lui de nouvelles manifestations : Avril en Balade, chasse à l'œuf au Château

d'Aramon, conférences, stages sportifs ou encore de Ferme en Ferme ... nul doute que chaque Aramonais trouvera la manifestation qui lui convient en ce mois d'avril.

Restant toujours à votre écoute.

Votre Maire.
Michel Pronesti

Plus de débat pour plus de démocratie

Une cinquantaine de personnes ont participé vendredi 8 mars au grand débat organisé par la municipalité d'Aramon. Pendant 2 heures les Aramonais ont échangé sur la transition écologique, la fiscalité, la citoyenneté et l'organisation territoriale.

Parmi les différentes propositions entendues, on relève la nécessité d'une fiscalité plus juste avec le retour de l'ISF, une plus grande progressivité de l'impôt sur le revenu, la mise en place d'un revenu "permanent" pour les agriculteurs, la nécessité d'une agriculture et d'une alimentation "bio" plus saine. La question de la mobilité a été abordée en particulier avec des interventions portant sur la ligne SNCF de la ligne rive droite



du Rhône, de nombreux Aramonais se déplaçant quotidiennement en voiture vers Avignon ou Nîmes.

Concernant l'organisation territoriale, il a beaucoup été question du millefeuille territorial et de la nécessité de maintenir dans les villages le maximum de services publics. Sur la question de la citoyenneté, les questions et propositions ont fusé : prise en

compte réelle du vote blanc, élections à la proportionnelle, déphasage de l'élection présidentielle et des législatives, cumul des mandats, salaires des députés etc....

La dernière intervention : un souhait... Que soit organisé tous les 3 ou 6 mois ce type de débat à Aramon.



Nouvelle prouesse pour Alexandre Poggioli

Alexandre Poggioli est une nouvelle fois monté sur le podium le 27 février dernier en remportant la 2^{ème} place de la Coupe des Jeunes à Bagnols Sur Cèze.

Journée du souvenir pour les victimes de la guerre d'Algérie.



La journée nationale du souvenir du cessez-le-feu en Algérie s'est déroulée le 19 mars.

Dans la matinée, les anciens combattants de la FNACA, accompagnés des élus, se sont rendus sur les tombes d'Etienne Gabert et d'Humbert Perouzi, morts pour la France en Afrique du Nord.

A 17h, le père Arsène a célébré une messe pour les disparus de cette

guerre ainsi que pour les victimes de toutes les guerres. A 18h, le défilé, au départ de la Mairie, s'est dirigé vers le monument aux morts où M. le Maire et le président de la FNACA ont lu leur message respectif.

La municipalité ainsi que les anciens combattants remercient vivement tous ceux qui ont participé à la cérémonie. La soirée s'est terminée par le partage du verre de l'amitié, offert par la municipalité.





Carnaval à Aramon Spiderman et la Reine des Neiges se sont invités au Centre de Loisirs !

Le mardi 5 mars, le Centre de Loisirs Pierre Ramel a offert aux enfants une journée portes ouvertes mémorable sur le thème du Carnaval ! De 14h30 à 18h00, diverses animations ont été proposées aux enfants : chamboule-tout, ateliers maquillage, coloriage, danse, jeux de ballons ...

A 15h00, cette journée Carnaval a été ponctuée par l'élection du "Roi et de

la Reine du Carnaval". Le jury, présidé par Pascale Prat, adjointe déléguée à la Jeunesse, a ainsi décerné aux plus beaux costumés les couronnes royales. Pierrot le Clown, Petit Ange et Licorne ont été les grands gagnants.

L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter offert par la municipalité à tous les enfants présents.





La commune continue les travaux pour améliorer votre cadre de vie



La rue des Chaisiers avant/après



► Le Quartier des Aires

La rénovation du quartier des Aires arrive à son terme. Les rues des Chaisiers, des Écoles, des Vanniers, du Mistral, des Aires, et Paul Bert ont d'ailleurs pu être rouvertes à la circulation à la mi-mars. Les travaux d'aménagement se termineront par la rue du Colonel Bourras.



La rue Paul Bert avant/après



A noter que la réfection de la rue des Écoles a été effectuée durant les vacances scolaires d'hiver afin de ne pas pénaliser les écoliers.

Enfin l'avenue de Nîmes verra sa voirie refaite durant le mois d'avril. Le temps y a causé de nombreux dégâts empêchant une circulation sereine des véhicules comme des piétons.

► Le Quai Carnot

La réfection du quai Carnot s'est étalée tout au long du mois de mars. Le revêtement précédent était fortement dégradé et de nombreux nids de poules rendaient les promenades hasardeuses. Avec un sol désormais uniforme, les promeneurs pourront bénéficier d'un itinéraire de marche beaucoup plus sécurisant. Afin que le quai devienne un lieu de rencontre et d'échanges comme c'était le cas autrefois, un mobilier urbain et une signalétique patrimoniale seront installés à la fin des travaux.



◀ Exécutoire des arènes

La commune va prochainement mandater les participants du Chantier d'Insertion pour embellir l'exécutoire situé à côté des arènes afin que l'ouvrage s'insère plus esthétiquement dans le paysage.

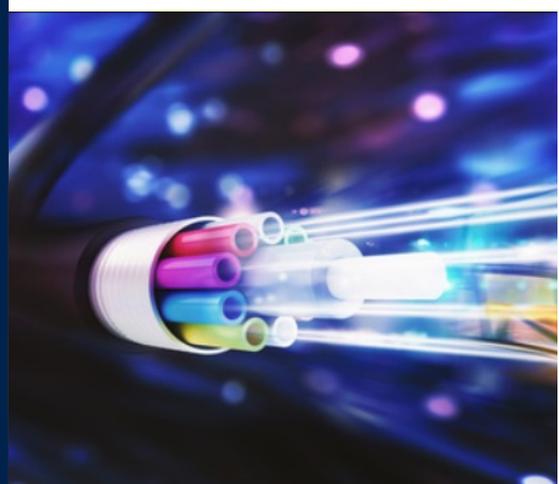
► Embellissement du Planet

Les blocs de pierre ont été remplacés par des barrières et des bacs à fleurs amovibles afin de faciliter les festivités sur la place du Planet.





● Les 305 communes équipées par le Département
● Les communes en zones AMII



La fibre optique, c'est pour bientôt à Aramon

SFR Altice a été choisi par le département du Gard pour réaliser dès cette année la connexion au Très Haut Débit de 50 000 prises dans 48 communes gardoises.

Aramon a la chance de faire partie des premières communes qui bénéficieront de ce déploiement. Afin de connaître et comprendre les travaux à venir sur la commune,

le bureau d'études CIRCET a été reçu en mairie par M. le Maire, ses adjoints et conseillers.

Au cours de l'année 2019 donc, le raccordement du village au réseau national de la fibre optique SFR sera effectué grâce à l'implantation d'un Nœud de Raccordement Optique sur une parcelle communale. Ensuite le déploiement de la fibre optique

se fera sur le réseau de téléphonie fixe déjà existant.

Ce changement de technologie sera transparent pour les Aramonnais qui n'auront, une fois les travaux terminés, qu'à se rapprocher de leurs fournisseurs d'accès à Internet pour modifier leurs offres.

La Halle des Sports a ré-ouvert ses portes !

Le lundi 18 mars, après sept semaines de fermeture intégrale pour mise en sécurité des locaux, la Halle des Sports a rouvert ses portes pour le plus grand bonheur des sportifs.

Pour rappel, des parties de la toiture avaient été emportées par les vents violents de la fin janvier. Après plusieurs expertises au cours du mois de février, et une mise en sécurité du toit, la réouverture au public fût possible et faite !



Un nouveau marché public va être lancé pour la réfection définitive de la toiture.

Ces sept semaines de fermeture ont été mises à profit par les services municipaux. Ils ont ainsi procédé à la mise en peinture de plusieurs locaux (local technique, murs de la grande salle) mais aussi au nettoyage des sols à l'aide d'une nouvelle machine spécialement conçue. L'éclairage global de la Halle des Sports a également été revu.



**Avec le Printemps, une question se pose :
Peut-on brûler des déchets verts (végétaux) dans son jardin ?**

Le printemps tout juste installé, il est temps de faire place nette dans les jardins. Peut-on pour autant brûler les déchets verts dans son jardin privé ?

Qu'est ce qu'un déchet vert ?

Il peut s'agir de l'herbe issue de la tonte de pelouse, de feuilles mortes, de résidus d'élagage, de résidus de taille de haies et arbustes, de résidus de débroussaillages ou encore d'épluchures.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit !

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment. Attention, en cas de non-respect de l'interdiction, une contravention de 450€ peut être appliquée pour un

particulier (article 131-13 du nouveau code pénal)

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

La commune interdit le brûlage des déchets verts toute l'année mais des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- Le compostage domestique : tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes. Si vous n'avez pas la possibilité de réaliser vous-même votre compost, le SMICTOM en réalise pour l'ensemble de la population et le redistribue gratuitement plusieurs fois par an. N'hésitez pas à vous mettre en contact avec leur service pour leur remettre vos déchets verts.
- La déchèterie : dans ce cas-là, vos déchets verts seront également valorisés. La déchèterie d'Aramon est



à votre disposition du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h15

Le saviez-vous ?

50kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37 900 km pour une voiture essence ! En France, 42 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air et notamment aux particules fines produites par les activités humaines.

**De Ferme en Ferme
A Aramon, découvrez les Ruchers de Grégory Funel !**

Qu'est ce que De Ferme En Ferme ?

Cet événement se déroule chaque année le dernier week-end d'avril. Les fermes participantes, engagées

dans une démarche d'Agriculture Durable, ouvrent leurs portes au grand public. C'est l'occasion de découvrir leur métier, leurs savoir-faire et leurs pratiques agricoles au travers de visites guidées et de dégustations !

A Aramon, Grégory Funel vous accueillera aux Ruchers d'Aramon où, au cœur de la nature, vous découvrirez le monde complexe et souvent méconnu des abeilles. Vous observerez de près grâce à une ruche vitrée leur fonctionnement et vous pourrez participer à diverses démonstrations et dégustations. De 14h à 16h (selon les conditions météo)



Adresse : Chemin du Paradis
Tél : 06 09 97 40 03
Mail : lesruchersdaramon@yahoo.fr
Toutes les animations sur :
www.defermeenferme.com



Journée portes ouvertes du réseau des Bibliothèques de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

Pour fêter dignement son inauguration, le réseau des Bibliothèques de la Communauté de Communes du Pont du Gard vous propose une journée portes ouvertes de l'ensemble des bibliothèques du territoire le samedi 13 avril. A cette occasion, les bibliothécaires aramonaises vous accueilleront de

10h30 à 12h et de 14h à 16h salle de la mairie.

Pour prolonger cette journée portes ouvertes au-delà des murs de la bibliothèque, la commune proposera un jeu de piste reliant les différents points d'intérêts du village. Un jeu à faire en famille ou entre amis !

Témoignage : rentrée des classes et nostalgie

A Aramon, la carte scolaire ne changera pas à la rentrée 2019-2020, c'est la décision du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale. Elizabeth Trotabas, livre un témoignage chargé d'émotion sur son expérience de près de 25 ans en tant qu'institutrice dans cette école.



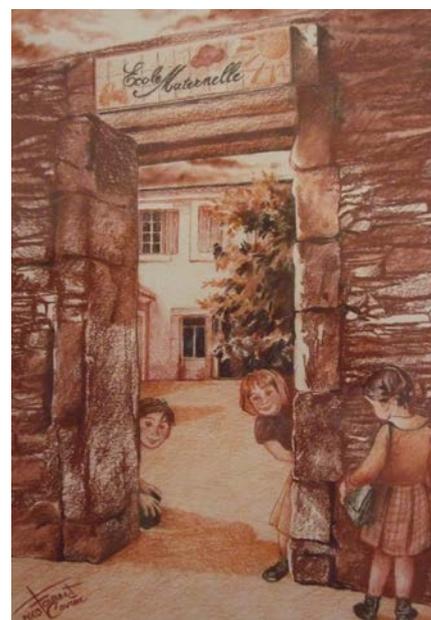
Une rumeur court depuis quelque temps : l'école maternelle village va fermer ! Cette école, la plus ancienne d'Aramon, a d'abord été une école de garçons. Bon nombre de messieurs aramonais l'ont fréquentée et s'en souviennent encore. Ils se rappellent avec malice des bons moments passés entre camarades, et des temps réservés à l'étude bien sûr ! Monsieur Sudre, par exemple, a fait découvrir la musique classique à des garçonnetts qui n'en écoutaient peut-être pas à la maison.

Je suis arrivée en 1977. Je venais du Maroc où j'avais enseigné le français pendant trois ans. L'école était une maternelle, dirigée par Madame Mazade. Il y avait quatre classes. Pour ma part, j'avais les plus petits : deux ans et demi, trois ans, et j'en avais 33 ! Pas de salle de repos. On déployait des chaises longues où les enfants dormaient l'après-midi. Après, il y eut une fermeture de classe et nous n'étions plus que trois enseignantes, donc un peu plus à l'aise. Si j'écris ces quelques mots, c'est pour témoigner de mon attachement à ce bâtiment où j'ai passé 25 ans de ma vie, et où j'ai été infiniment heureuse de faire ce

beau métier. J'avais pour m'aider une bonne équipe. Je pense à Roberte, Josette, Marie Hélène et Christelle.

J'étais toujours partante pour impliquer l'école à la vie du village et elles me suivaient. En plus, et ce n'est pas le moindre, les parents étaient des partenaires actifs et respectueux. C'est ainsi que mes bambins ont participé, dès le début, à la Saint Martin le 11 novembre, sont allés à la Maison de retraite plusieurs fois par an (à pied ou en car par mauvais temps), recevaient les personnes du Club des Aînés, décoraient les fontaines, allaient à la bibliothèque, et j'en passe. Ah ! J'oubliais la kermesse... et la paëlla mangée ensemble le soir dans la cour de l'école ! Le tout dans les rires, la bonne humeur et l'envie de rendre tout le monde heureux.

Je suis bien consciente que 15 ans après, les choses ont changé. Il faut demander des autorisations pour tout. Tout est plus compliqué. En 2002, le bâtiment a été sous les eaux et nous avons tout perdu. La mémoire de l'école s'en est allée avec les vieux registres salis par la boue... les jeux, le matériel. Mais une nouvelle école a refait surface, plus moderne et



spacieuse avec une petite cantine.

Voilà... une page est tournée. Je ne sais ce que va devenir ce bâtiment fait de vieilles pierres qui ont tant à raconter. Des pierres qui connaissent les comptines, les éclats de rire des enfants, les pleurs de rentrée et tant de magie lors de Noël... Il m'arrive de croiser d'anciens élèves, devenus parents d'élèves qui me disent "bonjour maîtresse" avec un grand sourire ! Ma journée est alors éclairée de souvenirs qui me rajeunissent !

Je remercie ce beau bâtiment où j'ai tant aimé travailler pendant 25 ans. Pour imaginer ces quelques mots, une photo d'un tableau offert par les parents d'élèves en 2003, réalisé par Mireille Fournet Cavène.

Elizabeth Trotabas,





DOSSIER CADRE DE VIE

LA MAISON EN PARTAGE D'ARAMON

ouverture prévue dans 6 mois !

Depuis les premiers coups de pioches en septembre 2016, les travaux de l'ensemble du bâtiment du Planet ne se sont pas arrêtés. La première partie du bâtiment verra ses réserves levées prochainement tandis que la seconde partie, dont les travaux ont officiellement débuté en juillet 2018, avancent à vitesse grand V.

Après un long travail de recherche, le choix de la commune s'est arrêté sur le groupe immobilier ARCADE pour transformer la partie restante du bâtiment du Planet en Maison en Partage, une solution alternative d'habitat qui s'adresse à des personnes en situation d'isolement ou dont le logement actuel est inadapté à leur degré d'autonomie. En associant, le groupe Arcade au projet, **la commune réhabilite le patrimoine bâti du coeur de village, répond**

au besoin de logement de la population et bénéficiera d'espaces communaux sans pour autant dépenser l'argent public.

N'est pas Maison en Partage n'importe quelle résidence. Afin d'obtenir le précieux label éponyme, la commune a présenté devant un collège de professionnels et de représentants du département du Gard le projet envisagé pour Aramon. Force est de constater qu'elle a su concevoir une construction de qualité puisque le département lui a accordé ce fameux label.

Avec un investissement du promoteur de l'ordre de 1 350 000€ HT, son objectif est clair : livrer le bâtiment réhabilité comme il se doit en septembre 2019 après 14 mois de travaux.



◀ Réhabilitation du rez-de-chaussée destiné à accueillir le club des Aînés et les personnages âgées de la résidence.



◀ Ascenseur en cours de réalisation (photo à gauche) et exemple d'appartement en cours de réhabilitation (photo à droite)

De l'existant au projet concret :

Chaque Aramonais a connu différentes utilisations de cette partie du bâtiment. Elles sont d'ailleurs si nombreuses qu'il est difficile de ne pas en oublier une : illustre Bar des Sports, café du cours, commerces, local associatif, logements, services publics ...

Afin de limiter l'impact financier sur la commune de la réhabilitation du bâtiment, sa seconde partie est en ce moment même restaurée par le groupe immobilier Arcade dans le cadre d'un étroit partenariat avec la commune.

Vers la Maison en Partage de demain : étage par étage

Au rez-de-chaussée, le hall de la résidence desservira un local municipal et un espace dédié au Club des Aînés flambant neuf. Ce nouvel espace constituera également un lieu d'animation pour les futurs habitants de la MEP, dans un esprit constant de " vivre-ensemble ". Un local dédié à la Maîtresse de Maison sera aussi présent à cet étage.

L'accès aux 12 logements locatifs sociaux (7 T1 et 5 T2) des étages supérieurs se fera par le biais d'un ascenseur pour faciliter l'accès à tout type de public. De leur habitation,

les 12 futurs locataires de la MEP auront accès à tout un panel de services, d'activités de loisirs et de lieux d'échanges intergénérationnels : médiathèque, Club des Aînés, église Saint Pancrace, commerces, marché hebdomadaire

Afin d'aérer le bâtiment, permettre une libre circulation, et mettre en valeur le patrimoine local, une ouverture traversera de part en part l'immeuble et permettra au public de se rendre place de l'église ou bien de profiter des deux cours intérieures restaurées et mises en valeur. Une plus-value originale pour ce type de projet.



Maîtrise du Projet

----- La commune est co-maîtrise d'ouvrage avec le groupe Arcade et garde de fait un contrôle du projet dans son ensemble : choix des utilisations des locaux, participation au processus de sélection des futurs locataires ...



Maîtrise du bâti communal

La réhabilitation de ce bâtiment très dégradé à l'origine, permet de préserver de manière durable un patrimoine auquel sont très attachés les habitants tout en proposant de nouveaux services publics en adéquation avec les besoins de la population sans étaler le bâti de la commune.

Les points forts du projet



Reconnaissance

Par le département et les structures dédiées aux seniors et au handicap, de la qualité de la démarche engagée par la commune avec notamment, l'obtention du label Maison en Partage.



Mise en accessibilité

Prise en compte de la nécessité de rendre les espaces publics accessibles à tous. Le bâtiment était initialement composé de plusieurs maisons avec des niveaux de planchers différents. La création de plancher en béton armé et d'un ascenseur a permis de rendre homogène l'ensemble des niveaux.



Conforme aux besoins locaux

Des besoins démographiques ont conduit à la réalisation de la Maison en Partage : avec le vieillissement de la population (près d'un quart de la population aramonaise a plus de 60 ans) il y avait un réel besoin d'amélioration de prise en charge et d'animation des seniors. La commune d'Aramon a la chance de posséder un secteur associatif très riche. Le Club des Aînés a longtemps utilisé le bâtiment du Planet pour organiser ses animations, c'est donc en toute logique que la commune a demandé au promoteur de prévoir un nouvel espace à cette association. Cet espace sera également le centre d'animation de la Maison en Partage.

Des travaux colossaux pour redonner vie au bâtiment

Tout comme pouvait l'être la première partie, la seconde partie du bâtiment était fortement dégradée. Le gros-œuvre de l'opération s'est ainsi avéré plus coûteux qu'une opération de construction neuve pour le promoteur. En effet, il lui a fallu procéder à la déconstruction de tous les planchers ainsi que de certaines voûtes et toitures, non sans difficultés,



tout en tenant compte de la sismicité des lieux et de la mauvaise qualité du sol avant d'envisager une quelconque réhabilitation.

Des études de structures ont été menées finement afin de ne pas surcharger le bâtiment par rapport aux éléments démolis. Le gros-œuvre, par la construction de planchers béton coulés, a permis de rigidifier le bâtiment et bien évidemment d'uniformiser les niveaux de planchers. La création d'un ascenseur, la réhabilitation de l'escalier, la création d'importants sous-œuvres, notamment pour permettre le passage vers l'église, la réparation et l'embellissement des façades très dégradées sont encore d'autres contraintes qui ont dû être affrontées.

Réhabiliter en secteur protégé n'est pas chose aisée

Le bâtiment du Planet est situé dans le périmètre délimité des abords d'un monument historique comme l'église Saint Pancrace. L'obtention du permis de construire a ainsi été soumis à l'accord des Architectes des Bâtiments de France. Pour obtenir le précieux sésame, les co-maîtrises



d'ouvrages ont dû réaliser une présentation précise et exhaustive des pathologies du bâtiment et de ses éléments remarquables accompagnée des solutions proposées. Le traitement des façades et menuiseries extérieures seront ainsi traitées avec une attention toute particulière.

Label Maison en Partage

C'est une solution alternative d'habitat qui s'adresse à des personnes âgées et/ou handicapées dont le logement est inadapté ou inadaptable à leur degré d'autonomie, ou en situation d'isolement et qui ne peuvent y demeurer de ce fait. Le logement doit ainsi permettre à ces personnes :

- De réaliser leur projet de vie en préservant leur indépendance
- De disposer d'un habitat adapté à leur niveau de dépendance présente et à venir
- De disposer d'un logement situé au cœur de la vie sociale et économique du lieu d'implantation, de manière à prévenir l'isolement et la dépendance à des conditions financières accessibles à leurs budgets

Ce concept inclut une fonction d'animation et d'accompagnement, individuel ou collectif, afin de permettre aux habitants de maintenir les liens sociaux et d'éviter l'isolement. C'est un outil de partenariat local œuvrant en faveur de l'autonomie de ce public et qui s'inscrit dans le tissu local des actions menées en ce sens.





VISITE VIRTUELLE de la 1^{ère} partie du bâtiment du Planet



▲ Au rez-de-chaussée, l'ancienne salle de la bibliothèque (Hôtel de Forton) a été réaménagée en salle d'exposition et pourra accueillir la célébration des mariages.



▲ Au 1^{er} étage, le point d'accueil de la médiathèque est quasi-prêt à recevoir les visiteurs.



◀ Ces deux salles du 1^{er} étage accueilleront les espaces adultes (à droite) et jeunesse-ludothèque (à gauche).



◀ Au 2^{ème} étage (à droite), le hall d'entrée de l'École de Musique et la grande salle de répétition (à gauche).

Agathe Rosalie Mottet

Épouse de Rambeaud

Comtesse de Ribécourt - Berceuse des Enfants de France
Versailles 1764 – Aramon 1853



Née à Versailles le 10 décembre 1764, Agathe Rosalie Mottet fille de Louis Mottet commissaire général des colonies et de Jeanne Agathe le Proux de la Riviere se retrouve à 25 ans veuve d'André Thérèse Benoit de Rambaud. Elle ne se remariera pas.

A l'âge de 30 ans elle est choisie par la reine Marie-Antoinette pour entrer dans "la Maison des Enfants de France" en qualité de berceuse, fonction prestigieuse. Elle est plus spécialement attachée au second fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, Louis Charles de France, duc de Normandie, lequel devient le Dauphin à la mort de son frère aîné Louis de France, au printemps 1789. Durant sept ans de 1785 à 1792 elle ne l'a pas quitté. Elle l'a soigné, vêtu, consolé et grondé lorsque cela s'avérait nécessaire.

Lorsque survient la Révolution elle suit la famille royale qui a dû quitter le château de Versailles pour aller résider au Palais des Tuileries à Paris. Alors que des manifestants envahissent le palais massacrant

gardes, domestiques et partisans elle cache le Dauphin avec Cléry, un dévoué valet du roi. Cléry aidera ensuite Mme de RAMBEAUD à s'enfuir. Après l'épisode dit de "la fuite à Varennes" où la famille royale tentant de s'échapper est reprise, le roi et la reine ainsi que leurs enfants sont enfermés dans la prison du Temple. Agathe de RAMBAUD demande à être emprisonnée avec eux pour servir à nouveau, ce qui lui est refusé.

Le 21 janvier 1793, le roi Louis XVI est guillotiné. Le Dauphin devrait donc lui succéder sous le nom de Louis XVII. Cependant, le 3 juillet 1793, le Dauphin est enlevé à sa mère par la Commune de Paris qui le confie à la garde d'un cordonnier afin qu'il soit élevé comme un enfant du peuple. Il semble admis que le Dauphin serait mort le 8 juin 1795. Des bruits circulent selon lesquels le Dauphin aurait été enlevé mais Agathe de RAMBEAUD ne croit pas qu'il soit sorti vivant du donjon du Temple. Toutefois les années suivantes de nombreux faux Dauphins se présentent prétendant être Louis XVII. Charles-Guillaume NAUNDORFF, venu de Prusse, est le plus célèbre et semble le plus crédible. Il arrive à Paris en 1833 où il est présenté à Mme de RAMBEAUD et à d'autres personnes pour le faire parler de son enfance, examiner ses cicatrices... Aux questions qui lui sont posées il répond à tout avec précision et Agathe de RAMBEAUD est certaine de le reconnaître. Pendant un an elle l'héberge, le nourrit et le soigne. La police lassée du tapage autour de ce personnage l'arrête en 1836 pour l'expulser en Angleterre. Sa protectrice lui donne des conseils pour faire reconnaître ses droits. Elle échange avec lui une correspondance

suivie et lui rend même visite à Londres. La France refuse toute entrée sur son territoire à Naundorff qui meurt à Delft en Hollande à l'âge de 60 ans. Elle aura connu le Royauté, la Première République, l'Empire, la Restauration, la Monarchie de juillet et la première année du Second Empire et aura dû s'adapter à chaque époque avec son lot de fortunes mais aussi d'infortunes diverses.

De son mariage en 1785 avec André Benoit Thérèse de RAMBEAUD, tué en 1789 au large des côtes du Sénégal, elle a eu deux enfants : une fille Madeleine Céline de RAMBEAUD morte de privations pendant la révolution et un fils Auguste de RAMBEAUD qui meurt au Mexique en 1834. Sa belle-fille se remarie, elle élève alors ses petits-enfants Ernest et Ernestine. La petite fille de Mme de RAMBEAUD a épousé un avocat et magistrat Léon VERGER exerçant à Avignon. L'ancienne berceuse a vécu de nombreuses années dans l'hôtel particulier du mari d'Ernestine situé rue Banasterie, non loin du Palais des Papes à AVIGNON.

A cette époque elle effectue des séjours réguliers à Aramon (Gard) dans une métairie située au quartier de Dèves, propriété appartenant à Léon VERGER. Le 18 octobre 1853 elle s'éteint dans cette métairie où s'achève une vie de près de 90 ans. Ce sont des voisins qui viennent déclarer son décès à la mairie. Dans un premier temps elle est enterrée à ARAMON puis 18 ans plus tard, le 23 juillet 1871, elle rejoint le tombeau de la famille VERGER au cimetière Saint Véran à AVIGNON.

AGATTE ROSALIE MOTTET
ÉPOUSE DE RAMBEAUD

FEMME DE CHAMBRE DE MARIE ANTOINETTE
BERCEUSE DES ENFANTS DE FRANCE
DÉCÉDÉE A ARAMOND LE 18 OCTOBRE 1853
AGÉE DE 89 ANS
TRANSPORTÉE A AVIGNON LE 23 JUILLET 1891

Texte écrit par l'Office de la
Culture et du Patrimoine d'Aramon





Épicerie Sociale : changement de gestionnaire officiellement effectué

Depuis le 1^{er} mars, l'épicerie sociale de l'association Résurgence Solidarité 30 est passée sous la houlette du Secours Populaire Français. Fondée par Joseph et Magali Pronesti en 2010 le principe de l'épicerie est simple "On paye ce qu'on doit et on choisit ce qu'on veut, car dans toute relation sociale il faut que les gens conservent leur dignité".

En 2018, l'épicerie a accueilli 809 personnes soit 330 familles aussi bien issues d'Aramon que des communes de la Communauté de Communes du Pont du Gard et de Terre d'Argence qui doivent avoir moins de 6,50€ de reste à vivre par jour et par personne.

Un chiffre théorique puisque 99% des bénéficiaires ont un reste à vivre compris entre zéro et 3€ par jour.

Pour assurer une transition en douceur, l'ancien président restera présent dans les locaux au moins jusqu'à la fin du mois de juin.

Nul doute que quelques changements seront opérés par le Secours Populaire, pour autant, les démarches restent à ce jour identiques pour accéder à l'épicerie.

Et aussi ...

Fidèle à la tradition, l'association Résurgence 30 a organisé le vendredi

8 mars une journée spécialement consacrée aux femmes. Grâce au bénévolat de nombreux professionnels de l'esthétique (coiffeuses, esthéticiennes, manucures ...) et des élèves de l'école de coiffure d'Avignon, les femmes bénéficiaires des prestations de l'association ont pu se faire chouchouter à la salle Eugène Lacroix. Le CCAS d'Aramon est un partenaire privilégié de cet événement puisque c'est lui qui rencontre de prime abord les futurs bénéficiaires.

Bon à savoir

Pour savoir si vous pouvez accéder à l'épicerie sociale, il vous suffit de prendre rendez-vous au CCAS d'Aramon.

Après calcul de votre reste à vivre, si celui-ci est inférieur à 6,50€, un bon de prise en charge vous sera remis. Ce bon sera ensuite à présenter aux bénévoles de l'épicerie sociale, ouverte chaque vendredi de 14h à 18h.

Club des Aînés Un bureau renouvelé

Le jeudi 14 mars 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire du Club des Aînés s'est déroulée à la salle de la Mairie. La Présidente accompagnée de M. le Maire, Michel Pronesti, de Marie-Thérèse Esparre, adjointe et vice-présidente du CCAS et de Monique AYGLON, vice-présidente de la Fédération des Aînés Ruraux, ont ouvert la séance et ont énuméré les points à l'ordre du jour.

Pas de changements majeurs dans la gestion de l'association puisqu'après le vote des adhérents, Clarisse Delbecq a été réélue au poste de présidente, Jacques Féraud devient quant à lui secrétaire et Jean Liegaux, trésorier. L'objectif 2019 sera de maintenir les activités et surtout donner le maximum de plaisir aux 300 adhérents. Pour atteindre cet objectif ambitieux, les Aînés peuvent compter sur les responsables



bénévoles tout au long de l'année. A l'issue de l'assemblée générale, un apéritif et un repas dansant, confiés au TRAITEUR PARADIS, ont permis aux adhérents de se retrouver dans un esprit de détente, d'amitié et de convivialité.

Le Club des Aînés





Chasse à l'oeuf avec les Amis du Château

L'association des Amis du Château d'Aramon organise sa traditionnelle chasse à l'œuf de Pâques dans le parc du Château le samedi 20 avril 2019 à 10h. La manifestation est ouverte à tous les enfants accompagnés de 0 à 10 ans. A l'issue de la chasse, les œufs sont répartis à parts égales entre tous les participants.

Inscriptions obligatoires avant le 14 avril au 04 34 04 26 33 ou au 06 08 83 36 21.
Tarif : 2€/enfant

Les Chats Libres d'Aramon s'activent pour nos amis félines

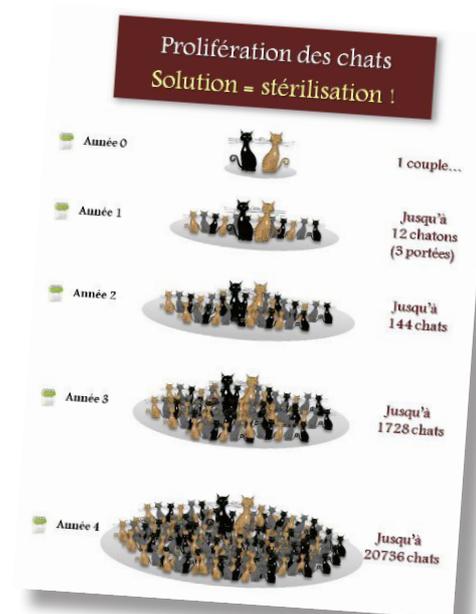
Des campagnes de trappage vont être mises en place. Beaucoup de chats et chattes errantes, certaines prêtes à mettre bas. Nous devons les capturer pour les stériliser afin de limiter la prolifération. Ils seront relâchés sur ce même lieu de vie. La population en sera informée par affichage public en fonction des secteurs définis et par les réseaux sociaux.

Si vous êtes propriétaire de chats et qu'ils sont stérilisés et identifiés (ou

symbole) ne vous inquiétez pas : ils seront relâchés. Par contre, si aucun signe distinctif, ils seront emmenés chez le vétérinaire pour stérilisation et identification, les plus sociables pourront être mis à l'adoption. Les frais engendrés, pour un chat qui appartiendrait à quelqu'un, seront demandés en dédommagement au propriétaire. Merci de respecter ce que nous faisons et notre matériel.

Les Chats Libres d'Aramon

L'association Les Chats Libres d'Aramon rappelle à tout propriétaire de chats, mâles aussi bien que femelles, l'importance de les faire stériliser et l'obligation de les identifier



Rencontres Citoyennes : des rendez-vous au programme

Une trentaine de personnes étaient présentes le vendredi 15 mars à la salle de la mairie où l'association diffusait le film documentaire de Wim Wenders "Le sel de la terre", un film fort sur Sebastiao Salgado, photographe brésilien qui a parcouru le monde en captant en noir et blanc l'être humain dans tout ses états, capable du pire comme du meilleur.

Cet événement a été l'occasion pour l'association de communiquer sur son projet d'envoyer une délégation de deux personnes représenter l'assemblée citoyenne d'Aramon à l'assemblée des assemblées de Saint-Nazaire du 5 au 7 avril. Les revendications des citoyens recueillies via le cahier des doléances y seront portées. Était présente l'association GEM la coop, qui a

présenté son projet de supermarché coopératif sur Avignon.

Le prochain rendez vous se déroulera le vendredi 5 avril à 18h30 pour le rassemblement des coquelicots, devant la mairie d'Aramon. L'association a l'honneur d'inviter le 26 avril à 19h à la salle de la mairie Pierre Priolet, agriculteur depuis 1990 à Mollégès, instigateur d'un projet pour bâtir un nouveau système de distribution qui se passerait des aides, il se bat pour l'idée d'une société où l'on consommerait plus

juste. Il est l'auteur de "Les fruits de ma colère : Plaidoyer pour un monde paysan qu'on assassine" et s'occupe quotidiennement du blog consommer juste. Un apéritif participatif suivra cette conférence afin de pouvoir échanger dans une ambiance chaleureuse.

Et bien sûr les réunions de l'assemblée citoyenne les vendredis 30 mars et 19 avril à 20h à la salle des Paluns

Rencontres Citoyennes





Aramon Judo Club De beaux exploits sportifs et un loto réussi !

Le dojo est fermé depuis le 24 janvier et devrait ré-ouvrir le 18 mars, mais le club continue à vivre. D'abord, par ses jeunes compétiteurs : les benjamins ont participé aux qualifications à la finale régionale Occitanie. Premières places pour BOUKLI Naim et POTIER Pablo et troisième pour ROUVIERE Matheo, CORREALE Diego et BELLE Esteban. Tom LEQUERNEC a terminé deuxième de la demi-finale cadets et se qualifie ainsi pour le championnat de France, qui se déroulera à Paris le 14 avril.

Shirine BOUKLI, l'enfant d'Aramon, est double championne de France, junior et senior, en - de 48 kg et nous espérons ses succès dans les prochains tournois internationaux. Surtout, le club vit grâce à ses adhérents, que je remercie vivement pour le soutien qu'ils nous témoignent, alors que leurs habitudes sportives et celles de leurs enfants sont perturbées par la

fermeture du dojo depuis plusieurs semaines. Dans un esprit d'entraide, les clubs de Villeneuve, Roquemaure et Rochefort nous ont ouvert leurs dojos, mais il n'était pas possible de déplacer les cours de Taïso et ceux des plus petits. Il en fut de même pour le stage d'hiver, que nous avons préféré annuler, car nous n'avions pas de salle adaptée pour l'organiser, malgré les efforts de la mairie.

Terminons sur le loto du 17 février qui s'est déroulé dans une excellente ambiance et lors duquel les bénévoles du club se sont démenés pour l'organiser, l'animer et récupérer les lots auprès de nombreux donateurs.

Le printemps approche et la température sera idéale pour la pratique dans le dojo. Merci à tous.

Bertrand Manonviller,
Président

Les événements à venir organisés par MaGym !

Nous organisons un stage pour les enfants et adolescents sur 4 jours du **mardi 23 au vendredi 26 avril 2019** à la maison des associations avec plein d'activités différentes selon les âges. Ainsi qu'un stage de Zumba pour les adolescents le **lundi 29 avril 2019** de 18h à 20h à la salle des Paluns animé par Sophie Pastouret.

N'oubliez pas également notre videodressing du **samedi 6 avril 2019** de 8h30 à 15h30 à la salle Eugène

Lacroix d'Aramon (avenue Jean Moulin). Les tarifs sont de 8€ la table (portant inclus non fourni) et de 1€ le portant supplémentaire (2 par table maximum). Attention les places sont limitées à une table par inscription. Pré-réservation obligatoire par téléphone ou par mail.

Informations et réservations sur magym.fr ou notre page Facebook.

Ma Gym

Etrier Aramounen Randonnée, concours et ... dentiste !

L'Etrier Aramounen organise plusieurs animations durant le mois d'avril : randonnée à la Barthelasse, session de dentiste équin et concours d'attelage à Garons.

Programme de ces animations :

Samedi 6 avril : Passez une journée entre amis du cheval à l'occasion d'une randonnée sur l'île de la Barthelasse. Rendez-vous à 8h au parc des libertés sur l'île. Petit déjeuner offert par l'association avant le départ à 9h. Retour à la Barthelasse à 13h30 pour un apéritif offert suivi d'un repas au restaurant situé à proximité.

Inscription obligatoire 06.19.12.09.54 ou 06.28.76.70.85 ou mail : danielle.merlos@neuf.fr

Dimanche 28 avril : 2^{ème} rencontre d'attelage au lieu-dit l'Embu (direction déchèterie chemin de la Courbade à Garons). Les inscriptions seront possibles à partir de 8h30. A 9h, une reconnaissance du parcours sera organisée (6 obstacles) pour un départ des épreuves à 10h. A 14h30, après une pause déjeuner (restauration sur place), l'épreuve de maniabilité aura lieu. Les prix seront remis entre 17h et 17h30.

Pré-inscription souhaitable au 07.81.17.15.95 ou par mail à agullorichard58@gmail.com



Les rendez-vous de l'Office de la Culture et du Patrimoine

Les bénévoles de l'Office de la Culture et du Patrimoine vous donnent rendez-vous pour divers événements tout au long du mois d'avril.

Les 6 et 12 avril c'est dans le cadre de la manifestation "Avril en Balade" que l'OCPA, les Amis du Château d'Aramon et les Amis de Saint Pancrace, vous proposent une visite guidée du village gratuite. Au départ de l'Office de Tourisme à 9h, vous visiterez ainsi les rues historiques du village. A 13h30, l'OCPA vous invite cette fois-ci à une balade commentée elle aussi gratuite du Sentier des Capitelles.

Réservation obligatoire sur www.avrilenbalade.fr

28ème Concert de la Chapelle St Amant - Théziers (30390)
CONCERT CLASSIQUE
Samedi 6 AVRIL 2019 - 17h - Entrée 10 €

LES SOLISTES D'AVIGNON:
Cordelia PALM, violon, Sophie SAINT-BLANCAT, violon,
Fabrice DURAND, alto, Emmanuel LECUREUIL, violoncelle



J. HAYDN : LES SEPT DERNIÈRES PAROLES DU CHRIST EN CROIX

Office de la Culture et du Patrimoine d'Aramon
Réservation : Tel 04 66 62 97 28, email : ocparamon@free.fr



Le 6 avril à 17h, les passionnés de musiques classiques apprécieront le 28ème Concert de la Chapelle Saint Amant à Théziers. Les solistes d'Avignon, Cordelia Palm (violon), Sophie Saint-Blancat (violon), Fabrice Durand (alto) et Emmanuel Lecureuil (violoncelle) interpréteront l'œuvre de J. Haydn "Les sept dernières paroles du Christ en croix".

Tarif : 10€

Renseignements : 04 66 62 97 28 ou ocparamon@free.fr

Enfin, le dimanche 19 mai, les chineurs pourront arpenter les rues du village à l'occasion du traditionnel vide-grenier de printemps. Les imprimés seront disponibles à partir du 23 avril à la mairie et sur www.aramon.fr.

Les formulaires sont à retourner lors des permanences de l'association les 8 et 15 mai de 10h à 12h et de 18h à 19h ainsi que le 18 mai de 10h à 12h.

L'Office de la Culture et du Patrimoine



■ Les membres de l'OCPA en sortie à Aix-en-Provence pour une visite de l'exposition Chagall et de la fondation Vasarely.

Si Aramon m'était conté...

La Balade aramonaise se poursuit à partir du Boulevard Mirabeau, prolongeant vers la route d'Avignon, puis retournant par le quai.

Balade Aramonaise

Boulevard Mirabeau poursuivons le voyage
Entrons nous réchauffer au doux feu de la forge
Où Paul Bonis manie, presque comme une plume,
Le lourd marteau noirci qui s'abat sur l'enclume.

A quelques pas de là, en descendant la côte,
Gilette a préparé votre beurre à la motte
Et votre huile d'olive en bouteille ou en vrac.
A deux pas, le salon du père Seyverac.

Passons Maître Marcel, poursuivons la balade,
Passons aussi Faustin, nous voici aux Bourgades :
Souto Rosseou, La Leye, la rue de Barcelone,
Des noms que plus personne aujourd'hui ne mentionne.

Toujours vers Avignon, à deux pas sur la route,
La célèbre Buvette, haut lieu des matches de foot,
Et le frais Chemin Fond qui longe le terrain,
Conduit tout droit au Rhône, théâtre de nos bains.

Revenant sur nos pas, on emprunte le Quai,
Ouvrage séculaire que le fleuve attaquait,
Ouvrage à qui la chance n'a pas toujours souri,
Et que les flots battaient avec hargne et furie.

L'épais Bois de Babet, laisse place aux Arènes
Où souvent, le Dimanche, monte l'air de Carmen,
Et où, tout jeunes encore, on expérimentait
Les violents bachuchages des vaches excitées.

Et voici le Plongeoir, derrière les Arènes,
Autre lieu de baignades dans des eaux incertaines,
Où, surplombant le Rhône, un vieux tronc écorcé
Nous invite à plonger dans des remous glacés.

Poursuivant sur le Quai, remarquons au passage
Quelques bijoux construits jadis, au fil des âges :
La Clastre et les hôtels Saint Jean et de Posquières,
En bas, la Saunerie, lieu de mille mystères.

Tournant les yeux au sud, par le fleuve enlacée,
C'est l'Ile du Marquis où l'on va ramasser
Ce bois fumant amer, infect, abominable,
Qui donne les nausées les plus désagréables.

En prolongeant le Quai, le Bilhot lui fait suite,
Digue souvent brisée, maintes fois reconstruite,
Et au bout de l'ouvrage apparaît l'Abattoir
Où Joseph et Prosper usent de leurs pendoirs.

Guy Bordera

... à suivre dans l'un des prochains Tambourins

AGENDA

LES MANIFESTATIONS À NE PAS MANQUER

AVRIL 2019

Vendredi 5 avril 2019

Rassemblement des coquelicots

A 18h30 devant la mairie suivi d'un apéritif participatif.

Samedi 6 avril 2019

AVRIL EN BALADE avec l'OCPA

Visite guidée du village gratuite à 9h et balade accompagnée au coeur du sentier des Capitelles à 13h30. Voir p20.

Vide-dressing organisé par MaGym

De 8h30 à 15h30 à la salle Eugène Lacroix. Voir p19.

Randonnée à la Barthelasse avec l'Etrier Aramounen

Toute la journée. Inscription obligatoire 06.19.12.09.54 ou 06.28.76.70.85 ou mail : danielle.merlos@neuf.fr. Voir p19.

28^{ème} Concert de la Chapelle Saint Amant

A 17h à la Chapelle Saint Amant de Théziers. Tarif : 10€. Voir p20.

Dimanche 7 avril 2019

Loto organisé par l'Étoile Sportive Aramonaïse

A 15h00, salle Eugène Lacroix

Vendredi 12 avril 2019

AVRIL EN BALADE avec l'OCPA

Visite guidée du village gratuite à 9h et balade accompagnée au coeur du sentier des Capitelles à 13h30. Voir p20.

Samedi 13 avril 2019

Journée Portes Ouvertes du réseau des Bibliothèques de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

De 10h30 à 12h et de 14h à 16h à la bibliothèque municipale (salle de la mairie). Voir p11.

"Les Jeunes ont la Pêche"

De 10h à 16h à Remoulins au Lac de Valliguières. Ateliers pêche et éco-citoyen. Manifestation gratuite organisée par la Communauté de Communes du Pont du Gard. Inscription obligatoire au 04 66 37 67 67.

Assemblée Générale de Yam Daabo

A 10h, à la Salle des Paluns. Ordre du jour : Rapport d'activité, approbation des comptes, point sur les projets "Femmes", point sur la scolarité à Baszaïdo, modification des statuts, collaboration avec l'association Boya Son, montant des cotisations, renouvellement des membres du bureau et questions diverses. Une projection d'un petit film tourné au Burkina en octobre 2018 terminera la réunion.

Lundi 15 avril 2019

Conférence "Activité physique adaptée et alimentation, les clefs d'un vieillissement réussi"

Dans le cadre du programme Santé-Vous Bien. Des ateliers encadrés par un professionnel de la santé vous seront proposés à l'issue de la conférence. A 14h30 à l'EHPAD Henry Granet. Renseignements : 06 26 04 41 12 ou mavie.apa@gmail.com.

Samedi 20 avril 2019

Chasse à l'oeuf de Pâques au Château d'Aramon

A 10h au Château d'Aramon. Inscriptions obligatoires avant le 14 avril au 04 34 04 26 33 ou au 06 08 83 36 21. Tarif : 2€/enfant. Voir p18.

Lundi 22 avril 2019

Course de l'avenir aux arènes d'Aramon

Renseignements : www.ffcc.info

Du mardi 23

au vendredi 26 avril 2019

Stage organisé par MaGym

A destination des enfants et des adolescents. Nombreuses activités. Voir p19.

Du mardi 23

au vendredi 3 mai 2019

Vacances de Printemps au Centre de Loisirs

Pour les vacances de printemps, le Centre de loisirs Municipal Pierre Ramel ouvrira ses portes du 23 avril au 3 mai (fermeture le 1^{er} mai). Permanences : les mardi et jeudi

de 13h30 à 18h30 et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Renseignements : 04 66 57 38 05

Vendredi 26 avril 2019

Conférence Pierre Priolet "La qualité dans nos assiettes au prix juste"

Organisée par Rencontres Citoyennes à 19h, salle de la mairie. Suivie d'un apéritif participatif.

Samedi 27

et dimanche 28 avril 2019

De Ferme en Ferme : rendez-vous aux ruchers d'Aramon

Découvrez la vie d'une ruche et de ses occupantes aux Ruchers d'Aramon. Toute la journée. Voir p10.

Dimanche 28 avril 2019

2^{ème} rencontre d'attelage au lieu-dit l'Embu (Garons) organisée par l'Etrier Aramounen.

Inscription sur place. Voir p.19.

Lundi 29 avril 2019

Stage de Zumba organisé par MaGym

De 18h à 20h, salle des Paluns. Renseignements : magym.fr Voir p19.

Samedi 4 mai 2019

"Du pré à l'arène" à la découverte du milieu taurin

De 8h30 à 17h. Visite de la manade du Rhône à Vallabrègues et course de taureaux jeunes aux arènes d'Aramon. Trajets en calèches. Manifestation organisée par la Communauté de Communes du Pont du Gard. Tarifs : 3€/participant, gratuit jusqu'à 12 ans. Inscription obligatoire au 04 66 37 67 67

Dimanche 5 mai 2019

Concert de Chorales

A 15h00, salle Eugène Lacroix

Pour diffuser vos événements dans Farandole, adressez vos informations à communication@aramon.fr le mois précédant votre manifestation



Numéros utiles

Urgences	112	Centre antipoisson	04 91 75 25 25	SOS Guêpes & Frelons	04 30 38 10 74
Pompiers	18	Pharmacie Perrot	04 66 57 06 03		
Samu / Médecin de garde	15	Pharmacie du Planet	04 66 63 29 86	Police secours	17
Dr. Loubet M.	04 66 57 41 71	Pharmacie de garde	32 37	Police municipale	04 66 57 38 01 06 07 82 95 00
Dr. Loubet B.	04 66 57 02 81	Paroisse Catholique	04 66 57 01 73	Police intercommunale	04 66 03 19 34 06 37 65 44 27
Dr. Gaujard	04 66 57 47 40	Mairie	04 66 57 38 00	Gendarmerie	04 66 57 03 53
Dr Faille	04 66 57 31 75	Trésor Public	04 66 57 00 34	Office du Tourisme	04 66 37 22 34 (Remoulins)
Vétérinaire	09 82 27 07 17	Préfecture	0 820 091 172	Tourisme du Pont du Gard	04 66 37 95 05 (Aramon)
Urgences dentaires	04 66 23 66 30	Conciliateur de justice	04 66 57 38 00		

Infirmières

Caroline Rossi	04 66 03 06 67
Delphine Condette	
Marie-France Labalme	06 08 36 57 02
Audrey Cavalli-Roland	06 64 78 78 41
Sandrine Labelle	06 15 03 33 45
Sylvie Mercier	06 81 88 87 26
Rachel Lantenois	06 11 18 52 92
Virginie Passat-Garcia	06 22 74 19 39
Myriam Pronesti	06 29 86 90 74
Stéphanie Guarinos	06 76 61 48 64

Permanences des élus

Le samedi de 9h à 12h à l'hôtel de ville. Pour contacter un élu : 06 70 24 16 69.

Samedi 6 avril 2019

Antonella Viacava
Conseillère municipale

Samedi 13 avril 2019

Alexandre Durand
Conseiller municipal

Samedi 20 avril 2019

Marie-Charlotte Soler
Conseillère municipale

Samedi 27 avril 2019

Didier Vignolles
Conseiller municipal

Samedi 4 mai 2019

Frédérique Louvard
Conseillère municipale

Samedi 11 mai 2019

Francis Thiebe
Conseiller municipal

20%...

Lors du Conseil municipal du 20 mars portant essentiellement sur les comptes administratifs 2018, et le DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) les élus de la minorité ont souhaité revenir sur les dires de **M. le Maire évoquant l'absentéisme** du personnel municipal. Nous avons avancé le **taux de 20%**, toutes pathologies confondues : **M. le Maire a confirmé** cette donnée, ce qui doit concerner plus d'une dizaine d'agents. Surprenant !

Le personnel municipal d'Aramon serait-il plus sensible aux pollens, à la pollution, aux microbes... que dans d'autres administrations ? Nous en doutons !

La presque moitié des absents sont affectés au centre de loisirs... N'est-ce pas en mettre en lien avec la réorganisation de ce service dédié à la jeunesse réalisé (en catimini ?) juste avant la rentrée scolaire de septembre ?

Le non-remplacement de certains personnels partis userait-il ?

S'agit-il de maladie ou de mal-être (pouvant se terminer en maladie) ?

N'y a-t-il pas lieu de s'interroger sur cette situation ? qui aura, un jour ou l'autre, des répercussions sur le service rendu aux administrés.

Le management y serait-il pour quelque chose ?

Souhaitons que les personnels retrouvent rapidement leurs capacités et leur motivation pour continuer à apporter aux usagers un service public de qualité.

Les élus de la minorité.



18 BD GAMBETTA 30390 ARAMON
09 72 36 22 07
 WWW.ARAMONIMMOBILIER.FR



L'AGENCE ARAMON IMMOBILIER VOUS SOUHAITE DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2018 ET UNE BONNE ANNÉE 2019.

AFIN DE MIEUX VOUS ACCOMPAGNER, NOUS VOUS OFFRONS UNE ÉVALUATION GRATUITE DE VOTRE BIEN.



Vous êtes commerçant, artisan ou profession libérale sur Aramon ?

Profitez d'un espace publicitaire gratuit en envoyant votre encart prêt à paraître accompagné de votre numéro de SIRET à communication@aramon.fr

PUBLICITÉS



Maître Marie-Laure LARGIER
 Maître Francis TROMBERT

Avocats

Vous informent qu'une permanence sera désormais tenue sans rendez vous tous les vendredis de 9H à 12H. Les autres jours sur rendez-vous

43 Boulevard Gambetta, 30390 ARAMON - Tél. : 04 66 81 18 56

STUDIO MODE
 Coiffure Mixte

MARDI MERCREDI JEUDI 9H - 12H 14H - 18H
 VENDREDI - SAMEDI 9H - 18H NON-STOP

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Tél. : 04.66.57.69.53
 10 bis, avenue de la Libération - 30390 ARAMON

NOUVEAU :
PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR GOOGLE "STUDIO MODE ARAMON"

Ent. TRINQUIER
 Location camion benne avec chauffeur
 Transport, livraison tout matériaux
 06 07 75 08 75
 04 66 57 48 89

Travaux à la Mini pelle

SANTO LLORENTE GARCIA
 MAÇONNERIE GENERALE
 santoslloriente025@gmail.com
 Tl: 0619684158
 30390 ARAMON

OUVERTURE MIELLERIE
 HEBDOMADAIRE

725 route de Théziers
 ARAMON

LE MARDI
de 16H30 à 19h

SANDRINE JOUVE - APICULTRICE RECOLTANTE - 06.12.49.34.71

Fleur's de coton

C5 Boulevard Gambetta
 30 390 ARAMON

06 27 35 47 18
fleursdecoton30@gmail.com



↑↑↑
SAMEDI
13
AVRIL

↑↑↑
DE 10h30
À 12h00
ET
DE 14h00
À 16h00

»»»
JOURNÉE
PORTES OUVERTES
À LA BIBLIOTHÈQUE D'ARAMON

»»» **Découverte de la bibliothèque municipale**, salle de la mairie.

»»» **“Jeu de piste dans le village”** - 19 questions pour être incollable sur l'histoire du village. Salle de la mairie.

Un jeu conçu par le Conseil Municipal des Jeunes.

RENSEIGNEMENTS :

04 66 57 38 00 - www.aramon.fr

